

Hantise

France-Rwanda : le faux pas de Macron

Vincent Hugeux

L'Express, 5 avril 2019

Invité aux cérémonies du 25e anniversaire du génocide de 1994, le président français s'est dérobé. Une occasion manquée d'apurer - un peu - un lourd passif.

Plus de 800 000 fantômes et un absent. Dimanche 7 avril, le Rwanda célébrera le 25e anniversaire du génocide de 1994 sans Emmanuel Macron, lequel a décliné l'invitation venue de Kigali. Le chef de l'État, indiquait voilà peu son entourage, "ne pourra pas se rendre" au pays des mille collines. Il ne "pourra pas"? A vrai dire, on aimerait savoir quelle impérieuse contrainte d'agenda l'en empêche. Qu'a-t-il donc ce jour-là de plus essentiel à faire que de rendre hommage à la foule des suppliciés tutsi et hutu modérés du dernier holocauste du XX^e siècle?

Point d'angélisme. Sans doute le jeune "marcheur" en chef - il avait 16 ans à l'heure du grand carnage -, pourtant prompt à invoquer le "devoir de mémoire", juge-t-il trop précaire le rapprochement amorcé entre Paris et Kigali pour franchir le pas. A moins que le chef des armées redoute d'attiser le courroux de quelques haut gradés enferrés dans le déni et de raviver l'amertume d'une poignée de gardiens du dogme mitterrandien. Peut-être craint-il aussi d'essuyer in situ, comme d'autres avant lui, les aigres griefs de l'implacable Paul Kagame, l'ex-rebelle qui enraya l'infurnal hallali et qui, fort de son statut de sauveur en treillis, régente depuis lors à la cravache la patrie miraculée tout en dénonçant la "part active" prise selon lui par la France dans l'orchestration de l'indicible.

Le retour du rescapé

Certes, l'énarque de la promotion Léopold Sédar Senghor reçoit ce vendredi matin quelques-uns des animateurs de l'ONG Ibuka - "souviens-toi", en langue kinyarwanda -, inlassable pourfendeuse de l'oubli et de l'impunité. Certes, tout indique qu'il confirmera à cette occasion la création d'un comité d'historiens et de chercheurs invités à plancher sur "la place du génocide dans notre mémoire collective", donc à explorer les zones d'ombre d'une chronique ô combien tourmentée. Certes enfin, le président a choisi de dépêcher à Kigali le député LREM des Côtes-d'Armor Hervé Berville, natif du Rwanda, orphelin rescapé du délire génocidaire, évacué à l'âge de 4 ans par des militaires français puis adopté par un couple de Bretons.

Mais ce n'est pas faire injure à ce survivant au parcours épatant - lycée Ernest-Renan de Saint-Brieuc, Sciences po Lille, puis London School of Economics - que de constater que son profil ne correspond guère à l'émissaire de "haut niveau" annoncé par l'Elysée. Emmanuel Macron et Hervé Berville se recueillant côte à côte au mémorial de Gisozi, au nord-ouest de la capitale : l'image aurait eu une puissante portée symbolique.

Des gages à foison

La prudence macronienne est d'autant plus paradoxale que, depuis son élection, le successeur de François Hollande n'a pas été avare de gages de bonne volonté envers le petit dragon des Grands Lacs. Dans la coulisse de l'Assemblée générale de l'ONU millésime

2017, en marge d'un sommet sur l'énergie solaire six mois plus tard à New Delhi (Inde) puis à la faveur d'un tête-à-tête élyséen en mai dernier, il semble avoir instauré avec l'ex-stratège du Front patriotique rwandais (FPR) un dialogue franc et constructif, quoique délesté de toute illusion lyrique.

La normalisation ébauchée, convient-il, "prendra du temps". Citons, parmi les indices de ce volontarisme tempéré, l'annonce de la déclassification, à coup sûr partielle, donc sélective, d'archives réputées sensibles. Promesse trop récurrente pour ne pas éveiller le scepticisme des chasseurs de vérité.

Quand Louise attaque

Signal le plus spectaculaire, et pour tout dire le plus insolite, le soutien appuyé apporté à la ministre rwandaise des Affaires étrangères, Louise Mushikiwabo, portée, en octobre 2018, aux commandes de l'Organisation internationale de la francophonie. Fidèle d'entre les fidèles de Paul Kagame, au point d'avoir avalisé implicitement la liquidation de dissidents en exil, cette femme de caractère aura servi avec zèle un pouvoir qui a évincé la langue de Molière au profit de celle de Shakespeare dans les programmes scolaires. Pas facile d'oublier en outre que son mentor officialisa sa candidature en English sur le perron de l'Elysée, ou encore qu'on lui doit ce verdict cinglant, prononcé en septembre 2011 : "L'anglais est une langue avec laquelle on va plus loin ; au Rwanda, le français ne va nulle part."

Cela posé, la partie la plus serrée se joue sur le terrain judiciaire. Qu'il s'agisse des poursuites engagées contre des ressortissants rwandais interpellés dans l'Hexagone ou de celles, abandonnées au demeurant, visant des membres du premier cercle de "Mister K", un temps incriminés pour l'attentat fatal, le 6 avril 1994, au président hutu Juvénal Habyarimana et à son homologue burundais, événement déclencheur de tueries de masse méthodiquement préparées.

La justice, cette longue patience

Depuis 2014, la justice bleu, blanc, rouge a prononcé trois condamnations - vingt-cinq ans de détention pour un ex-officier de la garde présidentielle, la



La nouvelle secrétaire générale de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), Louise Mushikiwabo, le 7 janvier 2019, à Paris.afp.com/Lionel BONAVENTURE

perpétuïté pour deux anciens bourgmestres de Kabarondo (Est) - et délivré quatre non-lieux. En dépit de la faiblesse de ses effectifs et des moyens qui lui sont alloués, le pôle "crimes contre l'humanité" du tribunal de grande instance de Paris conduit en ce moment une bonne vingtaine de procédures. Trois Rwandais réfugiés en France, un ancien préfet, un médecin et un chauffeur, dont les avocats ont fait appel, se sont ainsi vu renvoyer devant les assises. Et l'on attend les réquisitions du parquet quant à deux autres suspects.

Si discutable soit-elle sur le fond, une décision a sans nul doute contribué à alléger le contentieux bilatéral. En l'occurrence, l'ordonnance de non-lieu rendue le 26 décembre dernier dans l'enquête relative au crash du Falcon d'Habyarimana, que foudroya un missile sol-air ; jugement motivé par "l'absence d'éléments matériels indiscutables" et par le caractère "largement contradictoire et invérifiable" des témoignages recueillis.

L'ombre de Bisesero

A l'inverse, il va de soi que la clôture, sans mises en examen, des investigations portant sur le comportement des soldats du dispositif Turquoise lors des massacres perpétrés dans les collines de Bisesero (fin juin 1994), prélude à un probable non-lieu, hérisse

Kigali. Tout comme le refus d'extrader une cohorte de cerveaux et d'acteurs allégués du génocide, à commencer par Agathe Habyarimana-Kanziga, la veuve du défunt président.

Une embellie, un orage. Un dégel, un coup de blizzard. Voilà des lustres que la météo franco-rwandaise obéit à cette alternance d'avancées et de régressions. En février 2010, Nicolas Sarkozy, premier titulaire de la magistrature suprême à se rendre au pays des mille collines, et des mille charniers depuis 1994, avait reconnu de "graves erreurs d'appréciation" et "une forme d'aveuglement" de la part de la France officielle. Sans pour autant présenter d'excuses formelles.

Psychodrames protocolaires

Le mandat suivant sera, quant à lui, assombri par une nouvelle phase de crispation. En 2014, un énième réquisitoire francophobe de Kagame contraint Christiane Taubira, alors garde des Sceaux, à renoncer à représenter Paris aux cérémonies du 20^e anniversaire de la tragédie. Lesquelles précèdent d'une semaine à peine la fermeture du centre culturel français, exproprié par la municipalité de Kigali. L'année suivante, l'ambassadeur de France quittera une chancellerie restée vacante depuis lors. Déjà, une décennie plus tôt, le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères Renaud Muselier, heurté par la tonalité accusatrice du discours de son "hôte", avait quitté la tribune et hâté son retour au pays.

L'ère du chaud et froid serait-elle enfin révolue ? Pas sûr. Amplement alimenté par les non-dits et les dérobades des exécutifs successifs, le ressentiment anti-français procure à Paul Kagame un inépuisable filon de légitimité, qu'il a toujours su exploiter habilement. Pour preuve, la dernière édition en date de l'entretien semestriel qu'il accorde - sans grand risque d'être bousculé, il est vrai - à l'hebdomadaire *Jeune Afrique*. La fermeture du dossier de l'attentat évoqué plus haut ouvrirait-elle, lui demande-t-on, "un nouveau chapitre" ? Réponse : "Je ne dirais pas cela. Chaque chapitre se termine par une conclusion, et il n'appartient pas au Rwanda de l'écrire à la place de la France." Pour autant, le très austère autocrate juge la relation "nettement meilleure qu'elle ne le fut". Une visite officielle d'Emmanuel Macron serait-elle envi-

sageable avant le terme de l'exercice 2019 ? "Je n'en ai aucune idée. Mais il est le bienvenu."

Il est le bienvenu, mais il n'est pas venu.